

cinq secteurs qui recrutent (2/5)

“ Le savoir être compte aussi dans le bâtiment ”

Maçons, peintres, couvreurs, plombiers : le secteur recrute toujours, avec de multiples possibilités d'obtenir une qualification à n'importe quel âge.



On peut obtenir une qualification tout au long de sa carrière.

(Photos archives NR)



La motivation est un élément essentiel dans la phase de recrutement.

Avec plus de 700 entreprises répertoriées en Loir-et-Cher (chiffre du 19 janvier dernier !), le secteur du bâtiment reste aujourd'hui encore un imposant pourvoyeur d'offres d'emplois. Avec une belle diversité des métiers proposés. Maçons, peintres et couvreurs sont ainsi en tête des spécialisations en manque de personnel selon les données enregistrées tout au long de l'année 2008 par Pôle Emploi. Mais l'on manque aussi de plombiers-chauffagistes, de plaquistes, d'assistants « gros œuvre » et d'électriciens.

« Les embauches peuvent se

faire à bas niveau ou avec des notions. Les prérequis fondamentaux exigés restent basiques : maîtriser les quatre opérations pour les calculs de surfaces et de quantités ; savoir lire un plan. Et posséder le permis B pour les déplacements. » Intérêt du secteur non négligeable : « On peut ensuite monter en qualification. De nombreux moyens existent, à n'importe quel âge, que ce soit au sein de l'entreprise ou par la voie de la formation ». Une caractéristique importante qui ouvre de réelles perspectives d'évolution de carrière. « Tant comme salarié, en devenant par exemple chef d'équipe, chef de

chantier, que comme chef d'entreprise avec un CAP. »

Mobilité et féminisation

Reste que là encore, la motivation peut s'avérer être un élément déterminant parmi les critères de sélection. « Respecter l'exactitude au travail, accepter toutes les tâches, et soigner le savoir être dans les contacts avec la clientèle sont autant d'éléments primordiaux. »

Autres atouts du secteur : la grille des salaires a été revue à la hausse, et « la convention collective est attractive », souligne Pôle Emploi. « Et, dans le bâtiment, pas de risque de délocalisation. » Reste que la mobi-

lité peut être requise. Pour les formations, comme pour le travail. De grosses entreprises proposent ainsi des postes avec déplacements à la semaine, voire davantage quand il s'agit de chantiers à l'étranger.

Un domaine, et la tendance semble se confirmer d'année en année, qui tend à se féminiser, en particulier pour les métiers de finition. Ainsi, sur les douze stagiaires actuellement en chantier école dans un centre de formation vendômois pour des métiers du second œuvre (carreleur, plaquiste, solier-moquettiste), quatre sont des femmes...

On ne choisit plus nos métiers par défaut !

L'image de nos métiers s'est considérablement améliorée. Mais les conditions de travail aussi. Ne serait-ce que sur les vingt dernières années. Avec la mécanisation évidemment. Les moyens de levage par exemple. Autant d'améliorations qui ont eu des effets largement positifs au-delà de ce qu'on imagine. Y compris sur les maladies professionnelles.

Didier Loyer, président de la Fédération française du bâtiment de Loir-et-Cher, n'est pas homme à manier la langue de bois. Mais reconnaît volontiers que désormais « on ne choisit plus nos métiers par défaut. La décision de faire son apprentissage chez l'artisan du coin, parce qu'il était installé à proximité du domicile familial, mais sans ambition ni envie particulières, ça n'existe plus ». Globalement, la multiplication



Didier Loyer : « La motivation un atout primordial. »

(Photo archives NR, Jérôme Dutac)

des stages en entreprises ou chez les artisans aura « indéniablement amélioré la connaissance de nos métiers. Et donc leur image ».

D'ailleurs, les exemples de jeunes qui changent d'orientation du tout au tout ne sont pas rares.

Du bac au brevet professionnel

« J'ai eu en apprentissage Guillaume, un jeune de 23 ans titulaire d'un bac électrotechnique. Il a bifurqué ensuite sur un CAP génie climatique via l'AFPA. Il avait besoin d'un stage en entreprise. J'ai dit OK. Il bossait tellement bien, que je l'ai poussé à faire un brevet professionnel dans la même discipline. Il est sorti major de la promo régionale. »

« Depuis, je l'ai gardé. Notre deal est simple. Tant qu'il ne sent pas de taille à s'installer tout seul, il reste dans notre entreprise. Mais à son compte, c'est certain, ça fera un artisan

exceptionnel. » Quant au constat d'une indéniable féminisation, petit à petit, Didier Loyer confirme.

“ Les filles assurent ”

« Surtout dans le second œuvre. Et notamment dans la finition. En faïence et carrelage, il faut voir ça : les filles sont de véritables artistes ! » Et si l'on commence à accueillir davantage de femmes en plomberie par exemple, il reste que c'est « un peu plus dur physiquement ».

Pas le cas en électricité. « On assiste à un double phénomène : un meilleur niveau des candidats désireux de devenir électriciens. C'était indispensable. Mais aussi davantage de jeunes filles intéressées. Et là encore, elles assurent incroyablement ! »

Le chiffre

702

C'est le nombre d'entreprises du bâtiment comptabilisées en Loir-et-Cher en ce début d'année. Sept comptent plus de 50 salariés, et 177 entre 10 et 49. En 2008, tous métiers confondus – propositions en intérim comprises – ce sont 2.676 offres d'emploi qui ont été enregistrées. La palme revient à la maçonnerie : 225 propositions étaient disponibles...

pratique

> **Évolution.** Le métier de plombier-chauffagiste est en pleine évolution liée aux nouvelles technologies. Désormais, le niveau requis pour se spécialiser est de bac pro à BTS.

> **Métallique.** Un peu de part, le domaine de la charpente métallique, en expansion depuis quelques années, recherche principalement des serruriers (sur Blois et Romorantin), des menuisiers aluminium (sur Vendôme) et des ingénieurs (sur Blois).

> **Centrale.** Sur le Blaisois, des opportunités s'offrent avec la centrale de Saint-Laurent, au moment des arrêts de tranches. Il faut, pour accéder aux postes proposés, des habilitations spécifiques qui peuvent s'acquérir par des stages. Il est ensuite possible de suivre les arrêts de tranches sur d'autres centrales à condition d'être mobile.

> **Carreleur.** Une formation de maçon carreleur s'ouvrira en septembre prochain sur le bassin de Romorantin.

Envoyez votre CV

Vous êtes tenté par un des métiers du bâtiment ? Envoyez votre CV à « **La Maison de l'Emploi du Blaisois - opération NR.** », 15, avenue de Vendôme, 41000 Blois. Votre curriculum sera traité par Nathalie Bonnafous, chargée de répondre à toutes vos questions. Elle transmettra les CV aux référents spécialisés de Pôle Emploi. Tél. : 02.54.51.94.92.

Mail : maisondelemploiblois@orange.fr Web : www.maison-emploi-blaisois.com

à lire demain

Le tertiaire

Troisième volet de notre enquête consacrée au secteur tertiaire. Parmi les pistes : les centres d'appels...